

*M. Green:*

D. Vous avez aussi inspecté les usines du National-Canadien?—R. Je n'ai pas visité les usines du National-Canadien. Vous relèverez ce fait dans la Pièce 35. J'ai examiné les dessins qui furent obtenus des bureaux du National-Canadien à Ottawa. J'avais un dossier complet des dessins des usines de Saint-Malo et Transcona à mon bureau pour étude.

*M. Isnor:*

D. Avez-vous eu l'occasion de faire une étude d'usines quelconques de la Nouvelle-Ecosse.—R. Non, monsieur Isnor.

M. GREEN: En possédait-elle?

M. ISNOR: Oui.

*M. Bercovitch:*

D. On m'avise que vous vous êtes prononcé contre l'utilisation des usines du National-Canadien pour la fabrication de la mitrailleuse Bren?—R. Je dis dans mon rapport que ce sont des usines de locomotives et de wagons de chemin de fer.

M. HOMUTH: Elles conviendraient mieux qu'une vieille chaudronnerie.

*M. Bercovitch:*

D. Vous avez dit: "Ceci veut dire que les dimensions des usines disponibles ne sont pas conformes à celles requises par l'installation de machines légères et des opérations de machines légères que comporte la fabrication de la mitrailleuse Bren." Est-ce exact?—R. Oui. Ce sont mes paroles.

*M. MacNeil:*

D. Vous n'avez pas été prié d'examiner les plans d'une usine quelconque qui se livrait à la fabrication d'articles d'acier de précision?—R. Non; on ne me demanda pas spécifiquement d'inspecter une usine quelconque ou d'en faire rapport.

M. BERCOVITCH: Pour revenir à votre rapport sur les usines du National-Canadien à Saint-Malo, Québec, page 2, Pièce 35, vous dites: "Vu la hauteur des plafonds et la construction général des bâtiments, il est douteux que le système de chauffage existant suffirait à maintenir une température intérieure de 65°F., température requise dans des ateliers où s'exécutent des travaux d'usinage délicats". Est-ce exact?—R. Oui.

*M. Brown:*

D. C'est-à-dire, sans faire de modifications?—R. Eh bien, en examinant ces plans j'ai constaté que les bâtiments étaient grands et très spacieux; la superficie des planchers ne serait certainement pas requise. J'entends, la superficie des planchers est là en permanence; mais l'idée d'installer un outillage de grande précision dans ces vastes bâtiments qui ont été érigés pour la construction et la revision de locomotives et de wagons de chemin de fer et qui ne sont pas censés être maintenus à la température confortable requise pour des travaux de précision ne m'impressionna pas. J'entends, qu'il s'agit d'un projet d'ordre pratique. Ce n'est pas le genre de local qu'un homme intéressé à la production approuverait.

*M. Bercovitch:*

D. Vous parlez toujours des usines du National-Canadien à Saint-Malo, Québec, n'est-ce pas?—R. Je parle des usines du National-Canadien à Québec, à Saint-Malo.

M. BROWN: Il va sans dire que l'on pourrait apporter des modifications aux bâtiments en dépensant de l'argent.

[Capitaine M. P. Jolley.]